



## AVIS PUBLIC

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 403 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 325.1 DE FAÇON À CRÉER LA NOUVELLE ZONE 159-HA À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE 32-F ET À MODIFIER LES ZONES 33-CN, 37-CN ET 152-HA**

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

QUE le Conseil a tenu une consultation publique sur ledit règlement le 12 décembre 2022 ;

QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du 14 novembre 2022 ;

QUE le Conseil de la municipalité de Nouvelle a adopté ledit règlement ci-haut identifié à la séance du 16 janvier 2023 ;

QUE la MRC d'Avignon a émis un certificat de conformité conformément aux exigences de la Loi en date du 25 janvier 2023 ;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Nouvelle, le 8 février 2023.

Benoît Cabot  
Directeur général et greffier-trésorier